## Règles de transition Master en socioéconomie 2021-2022

Les étudiant-es en cours d'études au semestre de printemps 2021 sont transféré-es sur le nouveau plan d'études et suivent le même plan d'études que les étudiant-es qui commencent le master en septembre 2021.

## Groupe des enseignements obligatoires (78 crédits)

1. Si l'enseignement S403012 *Human Development: Concepts and Measures* n'est pas réussi et les crédits qui lui sont attachés ne sont pas acquis, les étudiant-es doivent suivre et réussir T415016 *The Human Development approach: overview, scope and limits* 

## Enseignements à choix (6 crédits)

2. Si T405247 *Comparative Labor Markets* ou T405233 *Contemporary Capitalisms* est réussi et les crédits acquis, le groupe est complété. Sinon, les étudiant-es suivent soit J4M240 *Economie du développement et des pays émergents, soit T405233 Social and environmental dilemmas in capitalism* 

## Enseignements à choix des mentions

- 3. Pour toutes les mentions, le groupe des **Enseignements à choix de la mention** passe de 30 à 24 crédits.
- 4. Les étudiant-es ayant déjà acquis 30 crédits dans le groupe des Enseignements à choix de leur mention verront l'un des enseignements réussis valant 6 crédits transféré dans le groupe des **Options libres**
- 5. Les autres étudiant-es devront choisir et réussir un/des enseignements à hauteur de 6 crédits dans le groupe des **Options libres**.

Ces règles de transitions ont été approuvées par le Collège des professeurs de la Faculté en date du 11 mai 2021 et par le Conseil participatif de la Faculté en date du 28 mai 2021.